

**Monsieur Léotard, ministre de la défense, abonde en ma faveur dans son Nota Bene du 6 novembre 1994 à l'intention du ministre de l'économie et des finances, Monsieur Sarkozy**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

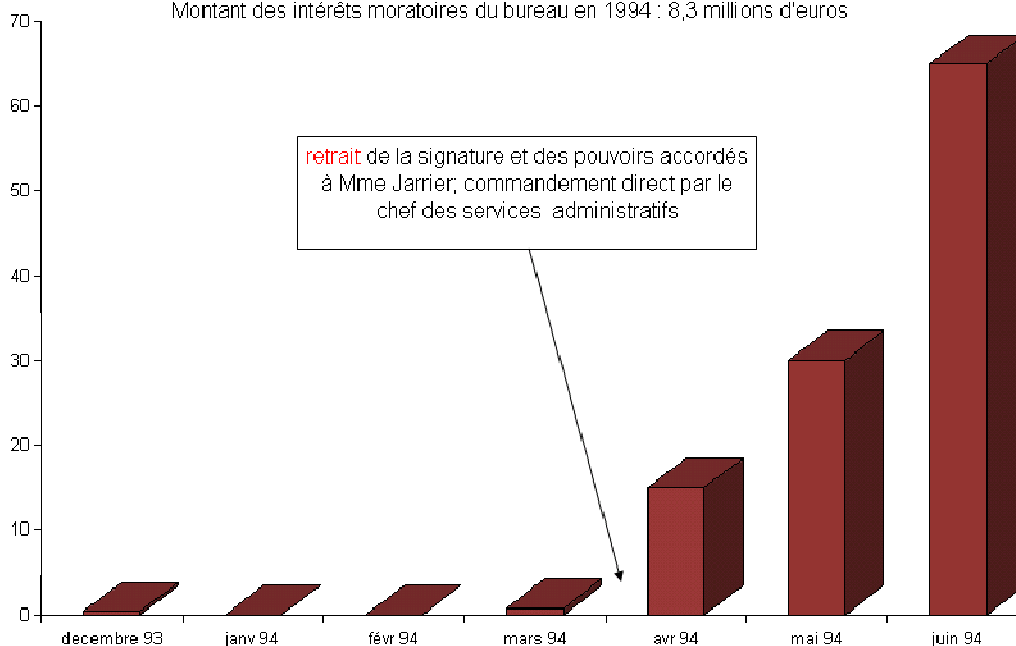
Bien à toi

François LEOTARD

NB : Je t'adresse ci-joint les réflexions de M. J. BOYON, Président de la Commission de la Défense sur la progression spectaculaire des intérêts moratoires dans les dernières années. Il y a là une critique à laquelle il est véritablement IMPOSSIBLE de répondre de façon rationnelle

### EVOLUTION DU % DES INTERETS MORATOIRES VERSES IMPUTABLES A DES ERREURS DANS LE SUIVI FINANCIER BUREAU DES MARCHES DGA/SIAR

100% = total des intérêts moratoires (absence de disponibilité financière + difficultés informatiques + erreurs de liquidation + difficultés des services techniques)  
Montant des intérêts moratoires du bureau en 1994 : 8,3 millions d'euros



**J'ai été économe des deniers de l'Etat mais j'ai été rétrogradée dans mes fonctions une nouvelle fois, ma rémunération a baissé (bonification indiciaire perdue, primes diminuées), et ma notation pour l'exercice écoulé a été négative.**